



SERVICE FUNÉRAIRE
MUNICIPAL

Ville de Limoges
Service funéraire municipal
Hôtel de Ville
BP 3120
87031 Limoges Cedex 1
Tél : 05.55.33.29.24
RCS : 218708501
SIRET : 21870850100042 APE : 751A
N° intracommunautaire : FR 55 218708501
N° habilitation : 20 87 0115 N° ORIAS : 13 009 606
Responsable légal : Emile-Roger LOMBERTIE

Tarif applicable et valable jusqu'au 31 décembre 2024.
Ce devis est un exemple de tarif appliqué. Vous pouvez nous consulter pour toutes autres prestations complémentaires.

DEVIS TYPE CIVIL CRÉMATION

Devis n°0000076926 établi le 04/01/2024

Désignation	MT TTC	TVA
Prestations courantes		
* Mise en bière au convoi	57,91	2
* Frais de dossier	173,45	2
* Transport après mise en bière 30 km aller / retour	199,41	1
* Lyonnais crémation sapin 185 x 60	596,28	2
4 * Poignée cercueil incinération	55,88	2
* Plaque d'identité plastique	30,11	2
* Redevance pour crémation d'un cercueil bois tendre (> 1,5 m)	779,00	3
3 * Porteur(s) convoi civil	92,04	2
TOTAL Prestations courantes	1984,08	
Prestations complémentaires optionnelles		
4 Cache-vis incinération	6,04	2
Taffetas blanc	96,95	2
Mise à disposition salle cérémonie avec maître de cérémonie	119,00	3
TOTAL Prestations complémentaires optionnelles	221,99	
Frais avancés pour le compte de la famille		
Vacation de police	20,00	4
TOTAL Frais avancés pour le compte de la famille	20,00	

Désignation	MT TTC	TVA
-------------	--------	-----

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 3 mois

	TVA	MT HT €	MT TVA €	MT TTC €
1	10,00	181,28	18,13	199,41
2	20,00	923,88	184,78	1108,66
3	20,00	748,33	149,67	898,00
4	0,00	20,00	0,00	20,00
Total		1873,49	352,58	2226,07

Bon pour accord

Signature

Vous avez été reçu par Eric RAMPNOUX

Ces informations feront l'objet d'un traitement informatique placé sous la responsabilité de la Ville de Limoges afin d'assurer la gestion contractuelle des prestations du service funéraire et l'établissement des actes de décès conformément aux articles 78 et 79 du Code Civil. Certains renseignements seront communiqués à la Trésorerie municipale pour le règlement des prestations et à la société chargée par la Ville de la mise en œuvre des contrats obsèques. Les données seront conservées 10 ans après le paiement des prestations. Conformément à la législation en vigueur vous pouvez à tout moment vous opposer à ce traitement informatique, obtenir la communication des données vous concernant et leur rectification. La demande doit être adressée au Correspondant Informatique et Libertés de la Ville, par courriel (cil@ville-limoge.fr) ou par courrier postal à l'hôtel de ville (9 place Léon Betoulle - 87031 Limoges cedex 1). Vous avez aussi la possibilité d'adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).